TERMI ETANCH

NOIR DE SOUBASSEMENT ANTITERMITE

1. PRESENTATION

TERMI ETANCH est formulé à base de résines concentrées et d'une synergie de matière active insecticide.
Cette barrière physico-chimique est préventive, conçue pour le **traitement anti-termite avant construction** qui assure une protection renforcée maximale est conforme à la définition de l'arrêté ministériel qui met en avant très clairement l'obligation de traiter et protéger les bâtiments par ces nouvelles techniques.

Empêche la propagation des termites du sol vers le bâti en formant un film plastique après séchage. Permet également le traitement des soubassements, vides-sanitaires et l'arase étanche.

Le produit est enregistré comme produit BIOCIDE auprès du MEDAD.
Produit conforme à l'arrêté ministériel du 27 juin 2006 concernant la protection des habitations et bâtiments contre les insectes xylophages et notamment contre les termites rend obligatoire la mise en place d'une barrière de protection entre le sol et le bâtiment dans les départements où la présence de termites a été reconnue.
Pour toutes les constructions neuves dans les départements dans lesquels a été publié un arrêté préfectoral mentionnant la présence de termites souterrains, celles-ci doivent être protégées préventivement vis-à-vis de cet insecte.

2. AVANTAGES

- Permet un traitement 3 en 1 (anti-termite, noir de soubassement et arase étanche)
- Traitement rapide des points singuliers et difficilement accessibles.
- Pas de diffusion dans l'environnement.
- Gain de temps.
- Economique.
- Utilisable en pulvérisation.
- Séchage rapide.
- S'applique sur support humide.
- Forme un film souple, imperméable et élastique.
- Bonne adhérence des mortiers en recouvrement.
- Nettoyage du matériel à l'eau.
- Garantie 10 ans.

3. DOMAINE D'APPLICATION

- Protection anti-termite des murs de fondations.
- Imperméabilisation des fondations et soubassements en bétons banchés ou enduits exposés à l'humidité, des arases, en terres ou sables bien damés, en bois.

4. MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :
Se référer au cahier des charges.
Bien reboucher les passages de gaines. Ne pas appliquer sur support gelé.
Les supports à base de liant hydraulique doivent être âgés de plus de 28 jours.
Ne pas appliquer dans le cas de pousser négative.
Dans le cas d'arrivée d'eau, drainer la fondation ; un cuvelage sera réalisé dans le cas où la fondation est en permanence dans la nappe phréatique.
Dans certains cas une trame type **ARMADORTHZ** ou **BAND ARMUR** appliqué avec **PAINT ELASTANCH** sera nécessaire sur les fissures.

TERMI ETANCH

NOIR DE SOUBASSEMENT ANTITERMITE

Avant application du **TERMI ETANCH**, vérifier le bon maçonnage et le bon jointement des parties fractionnées tant en horizontal qu'en vertical.

Mise en œuvre :
Agiter avant emploi. **TERMI ETANCH** est diluable 1L pour 1L d'eau.
Consommation : 1L de produit dilué pour 4 à 5m^2 soit 1L de concentré pour 8 à 10m^2.
La consommation varie selon le support et sa porosité.
Humidifier légèrement le support avant application.
Appliquer copieusement, en deux couches croisées, sur l'ensemble de la surface à traiter à l'aide d'une brosse, d'un rouleau ou d'un pulvérisateur (type G8 buse bleue jet plat).

Ne pas appliquer mouillé sur mouillé. Attendre le séchage complet de la 1ère couche.
Avant la mise en finition par un enduit hydraulique, il est nécessaire d'appliquer une couche de primaire **RESIFLEX C** dilué à raison de 1 volume pour 4 volumes d'eau

Application :

Matériel d'application	:	Pulvérisateur G8 (buse bleue), Motopompe, Pinceau, Rouleau, Airless,
Température d'application	:	+5°C à 30°C
Hygrométrie	:	< 80 %
Rendement	:	1L de concentré pour 8 à 10m^2 1L de produit dilué pour 4 à 5m^2
Nombre de couches	:	2 couches
Intervalles entre les couches	:	24 heures
Séchage complet	:	24 heures
Remblai	:	48 heures
Nettoyage du matériel	:	Eau (ne pas laisser sécher). **DECAP ALL** après séchage

Précautions :
Dans le cas d'un recouvrement par un enduit, une peinture semi-épaisse ou un remblayage, attendre 2 jours minimum et 6 mois maximum.

TERMI ETANCH

NOIR DE SOUBASSEMENT ANTITERMITE

EXCELL
labexcell.com

5. CARACTERISTIQUES

Aspect en pot	:	Liquide noir
Masse volumique	:	1.02 ±0.05 g.cm^{-3}
COV (Directive 2004/42/CE)	:	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c)* : 130 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 5g/L.
Conservation	:	12 mois en emballage d'origine fermé

(Pour plus de renseignements se référer au §9 de la fiche de données de sécurité).

6. SECURITE D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.quickfds.fr.
- Protéger les surfaces ne devant pas être traitées.
- Entreposer à l'abri du gel.
- Les zones traitées devront être protégées de la pluie pendant 12 heures et si risque de gel dans les 6 heures.
- L'application par temps de pluie et par vent de plus de 15 km/h est interdite.
- Produit biocide : TP18 Substance active biocide : 3-(2,1-dichlorovinyl)-2,1-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phenoxybenzyle, CAS : 52645-53-1, 4.71g/L.

Utilisez les biocides avec précaution, avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit et la fiche de données de sécurité.

TERMI ETANCH

NOIR DE SOUBASSEMENT ANTITERMITE

DORTHZ® LABORATOIRE
la marque du bâtiment

EXCELL
labexcell.com

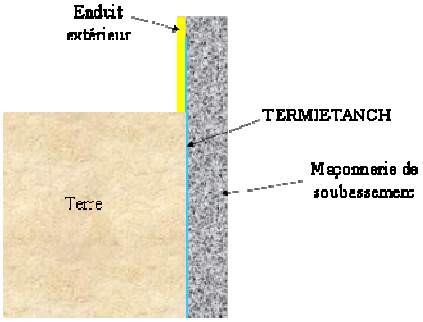

Pose en continu

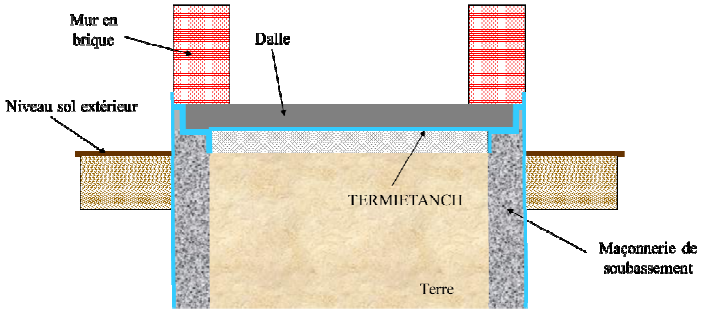

Pose sous dalle portée

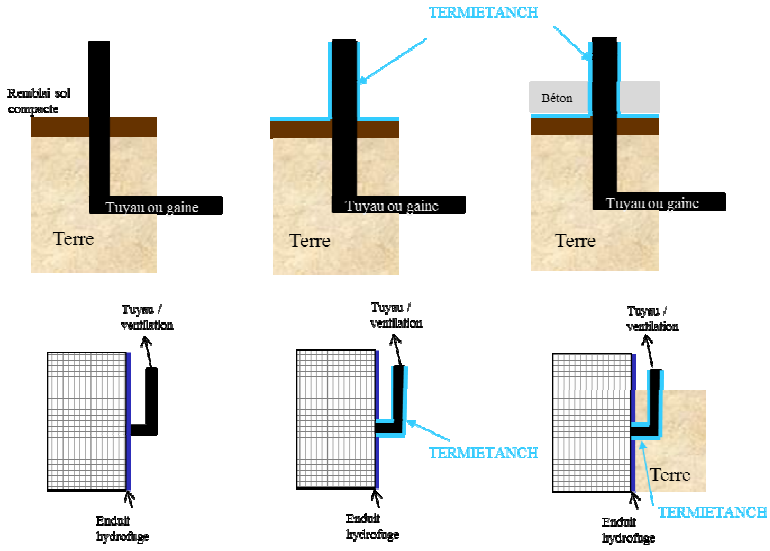

Point particuliers de réservation

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel.

COMPAGNIE FRANCE CHIMIE
42/44 rue Georges Besse – 63100 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 14 40 40
Fax 04 73 14 40 44 - Site web : www.dorthz.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 408 948 834 R.C.S Clermont-Ferrand – Code APE 2059